

DECRET N°2013-366 DU 23 SEPTEMBRE 2013

portant approbation du budget, exercice 2013, de l'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières (OBRGM).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011;
- Vu** le décret n°2013-008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement ;;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2007-580 du 28 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Vu** le décret n° 2012-428 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 99-281 du 31 mai 1999 portant approbation des statuts de l'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières ;
- Vu** le Procès-verbal de la session du Conseil d'Administration de l'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières en date du 06 décembre 2012 ;
- Sur** rapport du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables ;





Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 mars 2013.

DECRETE

Article 1^{er}: Est approuvé le Budget, exercice 2013, de l'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières (OBRGM) tel qu'il est annexé au présent décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 septembre 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques, du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI.-

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre de l'Energie,
des Recherches Pétrolières et Minières,
de l'Eau et du Développement des
Energies Renouvelables,



Jonas GBIAN.-



Barthélémy KASSA.-

AMPLIATIONS: PR 6-AN 4-CS 2-CC 2-CES 2-HAAC 2-HCJ 2-PMCCAGEPPDDDS 4-SGG 4-MEF 4-MERPMEDER 4 Autres ministères 24- ABePEC 4-DGAE-DGCPE 2-DGB-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5-INSAE 3 UAC-ENAM-FADESP 3-UNIPAR-FDSP 2-JO 1.

ctb